

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Édouard, le 7 décembre 2021 à 20h17, à laquelle étaient présents MM. Sébastien Tremblay, Alexandre Bastien, Alain Dumouchel, Marc Gaudreau, Jean-Michel Dupuis et Mme Pierrette Raymond.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Daniel Racette, maire. La directrice générale Mme Catherine Rochefort était présente. La séance débute à 20h.

21-12-233 - AUTORISATION A LA DIRECTION GENERALE DE REMBOURSER LES DEMANDES D'AIDE FINANCIERE POUR LE CAMP DE JOUR DES ENFANTS DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE le Conseil, a depuis quelques années, statué sur l'aide financière pour l'inscription à des camps de jours à l'extérieur du territoire de la Municipalité des enfants résidants à Saint-Édouard ;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière accordée pour les coûts aux inscriptions des activités est d'un montant maximal de 150 \$ par année, par enfant ;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aide financière sont accordées conditionnellement à la présentation de la fiche de remboursement dûment remplie ;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aide financière sont accordées conditionnellement à la présentation d'une preuve de paiement et d'une facture détaillée qui comprend le nom et le prénom de l'enfant et le nombre de semaines d'occupation au camp ;

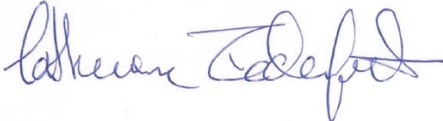
CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aide financière pour l'année courante devront être présentées au maximum le 31 décembre de la même année du service rendu à l'enfant ;

IL EST PROPOSÉ D'ABROGER LA RÉOLUTION 20-01-015 ET D'AUTORISER la Direction générale à procéder au remboursement des demandes d'aide pour le camp de jour, **DE PRÉSENTER** au Conseil les demandes d'aide financière par l'intermédiaire de la liste des comptes fournisseurs du mois **ET QUE** ces dépenses soient payées à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
#1 – Sébastien Tremblay	O	#5-Jean-Michel Dupuis	O		
#2 – Alexandre Bastien	O	#6–Pierrette Raymond	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	✓
#3 – Alain Dumouchel	O	Maire		ADOPTE A LA MAJORITE	
#4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant		REJETE	



Daniel Racette
Maire



Catherine Rochefort, Urbaniste
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Vraie copie conforme